

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2026_010

OBJET :

COMMISSION 6 -
CULTURE - TOURISME -
SPORTS
SPORTS

*Octroi de subventions
aux Clubs de sport
intercommunaux 2026*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 27

Procurations : 6

Nombre de votants : 33

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Marie CIETERS
Bernadette SION, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Ludovic ROHART, procuration à Didier DALLOY
José DUHAMEL, procuration à Pascal FROMONT
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Cathy POIDEVIN, Olivier VERCruysse, Christophe THIEBAUT, Régis BUE, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 9 février 2026

Délibération BC_2026_010

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS

Octroi de subventions aux Clubs de sport intercommunaux 2026

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence de la Communauté de Commune Pévèle Carembault dans le fonctionnement des équipements sportifs intercommunaux,

Vu la délibération n° 2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 2 décembre 2025.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Pévèle Carembault attribue des subventions aux clubs sportifs domiciliés dans les salles de sports communautaires.

Pour 2026, les clubs sportifs repris ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention :

- Basket Club du Pévèle,
- Ping-pong en Pévèle,
- Coutiches EHP (Handball),
- Les Badistes d'Espace en Pévèle,
- Fit Pévèle,
- Kick Thaï Boxing du Pévèle.
- Esprit martial (karaté)
- Cercle Asahi Aïkido

Après études des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces clubs sportifs domiciliés dans nos salles de sports communautaires.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 33 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 33 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des clubs sportifs domiciliés dans les salles de sports communautaires :***
 - ***5 000 € en faveur du Basket Club du Pévèle,***
 - ***1 200 € en faveur du Ping-pong en Pévèle,***

- 5 000 € en faveur de Coutiches EHP,
- 1 000 € en faveur des Badistes d'Espace en Pévèle,
- 4 000 € en faveur de Fit Pévèle,
- 1 500 € en faveur du Kick Thaï Boxing du Pévèle
- 2 000 € en faveur de Esprit Martial
- 2 000 € en faveur du Cercle Asahi Aïkido

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT

Date de signature : 11/02/2026

Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUTS

Signé électroniquement par : Luc FOUTS

Date de signature : 11/02/2026

Qualité : PRESIDENT



4→Projets de délibération bureau communautaire 2026

SPORT Subventions aux clubs de sport intercommunaux BP 2026 : 25 000 €

Sports collectifs	Nbr licenciés N-2 / N-1 / N Nouveauté - remarque	BP 25-26 Bilan 24-25	Subvention demandée	Subv budgétée	Avis de la commission
Basket Club du Pévèle Salle Aix - 20 ans	214 / 220 / 230 dont 185 -18ans Nouveau président 30 bénévoles	65 450 € 38 051 €	12 000 €	5 000 €	5 000 €
BP et demande de subv. ont doublé Souhait d'évolution : augmentation nbr d'événements, des compétitions, des frais arbitrage, formation des coaches et récompenses pour les joueurs, vers basket adapté et nouveaux publics					
Coutiches EHP Salle Coutiches	180 / 187/ 245 dont 162 -18 ans Nouveau président + 45% adhérents, besoin nouveau matériel 20 bénévoles	33 250€ 31 659 €	7 000 €	5 000 €	5 000 €

4→Projets de délibération bureau communautaire 2026

SPORT Subventions aux clubs de sport intercommunaux BP 2026 : 25 000 €

Sports individuels	Nbr licenciés N-2 / N-1 / N Nouveauté - remarque	BP 25-26 Bilan 24-25	Subvention demandée	Subv budgétée	Avis de la commission
Ping Pong Espace en Pévèle Salle Aix	15 / 23 / 25 dont 3 -18ans équipes en compétition départementales 2 7 bénévoles	4 026 € dont 1 330 € fonds propres 3 634 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Les Badistes d'Espace en Pévèle Salle Coutiches	62 / 87 / 58 dont 22 -18 ans Nouveau président	33 250 € 31 659 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Fit Pévèle Salle Nomain	73 / 95 / 75 dont 2 -18ans 7 bénévoles Salaire coach a dû être revalorisé	30 000 € dont 6 000 € fonds propres 26 892 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €

4→Projets de délibération bureau communautaire 2026

SPORT Subventions aux clubs de sport intercommunaux BP 2026 : 25 000 €

Sports combat Salle Nomain	Nbr licenciés N-2 / N-1 / N Nouveauté - remarque	BP 25-26 Bilan 24-25	Subvention demandée	Subv budgétée	Avis de la commission
Kick Thai Boxing	170 / 193 / 202 dont 108 -18ans 10 bénévoles Antenne sur Attiches car manque place Subvention sport de haut niveau progression du club, championnat régional, de France et coupe du monde	33 435 € 32 663 €	5 000 €	3 000 €	1 500 €
Esprit Martial	90 dont 60 -18 ans 4 bénévoles karaté dès 3 ans, groupe installé sur plusieurs sites, mutualisation des stages	14 005 € 18 795 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Cercle Asahi Aïkido	45 dont 25 -18ans 5 bénévoles Nouveau président, nouvel élan	5 840 € 2 973 €	2 500 €	2 000 €	2 000 €

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2026_010
Objet :	Octroi de subventions aux Clubs de sport intercommunaux 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20260212-BC_2026_010-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260212-BC_2026_010-DE-1-1_0.xml	text/xml	884 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2026_010.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260212-BC_2026_010-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	195.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 février 2026 à 13h41min57s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 février 2026 à 13h44min19s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	12 février 2026 à 13h44min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 13h44min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 13h44min35s	Reçu par le MI le 2026-02-12